l'esprit hanté de propos « canailles », de formules méprisantes et ironiques, injurieuses à l'égard des êtres et des choses les plus dignes de respect. Ceci est encore relativement anodin ; il y a plus grave. On rencontre des malheureux harcelés par des impulsions sexuelles (à la masturbation, à la recherche de rendez-vous amoureux, etc.), qui parfois se débattent contre elles et parfois aussi y cèdent avec une responsabilité atténuée, comme sous l'empire d'une fatalité. D'autres enfin, et ceci met le dernier trait et le plus accusé au tableau diabolique, sont poursuivis par l'idée de se donner à Satan ou de l'invoquer : ils le font parfois, souvent aussi croient simplement l'avoir fait, ou encore se demandent avec angoisse s'ils ne l'ont pas fait…

« Inversement, il y en a qui se sentent arrêtés devant certaines actions dont ils sont anxieux de se bien acquitter. Ils se trouvent paralysés pour la prière, leurs lèvres se refusent à en articuler les mots. Un individu désire beaucoup recevoir la communion, mais à la Sainte Table, son gosier se resserre et il ne peut avaler l'hostie. Certains ne pourront même plus entrer à l'église sans éprouver une angoisse étrange, sentir leurs jambes se dérober sous eux et se trouver mal. De là naîtra peut-être une aversion pour les choses religieuses qui, chez une personne foncièrement chrétienne et pieuse, étonnera, stupéfiera et donnera à penser qu'une domination infernale s'exerce sur elle.

» Pire encore : certains malades, alors qu'ils veulent exécuter une action, font l'action contraire, opposée, discordante. Par exemple, il suffit qu'ils veuillent se recueillir pour être assaillis par les pensées les plus obscènes sur Dieu, le Christ, la Sainte Vierge, ou encore poussés à la négation des dogmes, à des révoltes, à des blasphèmes, etc. Qu'on se souvienne de ces prêtres, invinciblement portés à rendre invalides les actes les plus importants de leur ministère. Facilement on croira reconnaître ici la marque, la signature de « l'esprit qui nie », de celui qui s'oppose partout à l'œuvre de Dieu[1]. »

Pourquoi le prêtre est-il spontanément enclin, sur ces apparences, à conclure à la présence du démon ? Sa formation théologique et l'exercice de son ministère le disposent déjà, à formuler instinctivement des jugements de moralité et dans l'impossibilité où il se trouve de faire porter la responsabilité morale d'actes en évidente discordance avec le caractère de leurs auteurs, il conclut à la présence d'une cause préternaturelle, là où il ne s'agit le plus souvent que d'inconscient ou d'actes dénués de

1. DE TONQUÉDEC, *op. cit.*, p. 29-32.